

Assemblée générale de Lausanne Région du 11 octobre 2023

De : Thierry Amy, Président

Date : 11 octobre 2023

Concerne : [Message du Président](#)

Mesdames et Messieurs les représentants des communes membres,
Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

J'ai l'honneur et le plaisir, au nom du Bureau de coordination, de vous saluer et vous accueillir cet après-midi à notre Assemblée générale ordinaire d'automne. J'adresse mes chaleureux remerciements à la commune de Crissier qui nous a mis à disposition la belle salle où nous nous trouvons ce soir. Un tout grand merci également à toutes nos invitées et nos invités d'avoir accepté de consacrer cette fin d'après-midi à notre association. Votre présence marque l'importance que vous attachez à celle-ci ainsi qu'à ses activités en faveur de la région. Les personnes invitées qui n'ont malheureusement pas pu se libérer nous ont transmis des messages amicaux qui constituent autant d'encouragements à la continuation de nos activités.

Malheureusement, je dois débiter cette Assemblée par l'annonce d'une triste nouvelle, à savoir le décès de M. Gérald Chambon, Municipal de la commune de Cugy, qui siégeait au sein de notre commission de Promotion économique et qui est soudainement décédé en date du 8 septembre 2023. Je tiens ici personnellement à remercier M. Chambon pour l'engagement et le dévouement qu'il a montrés en faveur de notre association. Gérald Chambon n'était pas seulement un Municipal investi dans sa région, mais également l'un des récipiendaires du premier prix PERL avec sa société Alpsens Technologies SA en 2005. Nous garderons tous un excellent souvenir de Gérald Chambon et pour témoigner de notre reconnaissance, je vous prie de bien vouloir respecter maintenant une minute de silence. Je vous invite à vous lever. Je vous remercie.

Lors de notre dernière Assemblée générale de printemps, je vous avais exposé en détails le plan d'action visant à renforcer notre dispositif de promotion économique au bénéfice de nos communes membres. Les onze mesures de ce plan d'action ont fait l'objet d'une intense réflexion au sujet de leur mise en œuvre durant tout l'été et ont permis d'identifier les démarches pratiques qui devraient être entreprises pour assurer leur implémentation.

À cet effet, les chef·fe·s de projets en charge de notre promotion économique, en collaboration avec notre mandataire de DSS+, M. Jaquet, ont identifié la nécessité d'engager un nouveau chef de projet qui sera dédié à la mise en œuvre de toutes ces mesures. La commission de promotion économique de notre association a été saisie de ce projet et a pu, lors de sa séance du 6 octobre, en débattre.

Il a résulté de cette séance un préavis à l'attention du Bureau de coordination que les objectifs et les mesures ainsi identifiés et formant le nouveau plan d'action de notre



association soient chapeautés d'une stratégie de promotion économique régionale, qui devra être établie, avec l'aide d'un nouveau mandataire, en parallèle à la mise en consultation de la stratégie LADE régionale auprès de toutes les communes dès le début de l'année prochaine.

La stratégie de promotion économique régionale, telle qu'elle devra être définie, aura pour fonction de bien identifier et clarifier les axes principaux de développement économique de notre région pour les cinq prochaines années. Elle consistera en une synthèse des besoins parfois fort diversifiés de nos communes membres. Il est primordial pour notre association que cette stratégie porte sur l'ensemble de la région, tout en garantissant à notre commune-centre, de même qu'à nos principaux pôles économiques communaux, le développement qu'ils méritent durant ces prochaines années.

Cette vision stratégique régionale ne remplacera bien évidemment pas les politiques publiques promues au niveau communal, mais viendra les chapeauter dans une perspective régionale afin de donner du sens et de la cohérence à notre action. Les mesures identifiées dans le cadre de la sous-commission de la promotion économique et validées par le Bureau de coordination permettront d'apporter les éléments nécessaires à mesurer le succès de notre entreprise durant ces prochaines années.

Enfin, la stratégie LADE qui devra être élaborée durant ces prochains mois et qui sera proposée à l'approbation des membres de notre association lors de son Assemblée générale de début juin 2024 devra intégrer les éléments essentiels de cette stratégie régionale, afin de permettre d'obtenir auprès du canton les éventuelles subventions nécessaires à sa mise en œuvre. Une collaboration accrue aura lieu à cet effet d'ici la fin de l'année avec Lausanne Tourisme, la Ville de Lausanne ainsi que le SPEI. Nous nous réjouissons de pouvoir finaliser ce projet de refonte de notre dispositif de promotion économique dans les meilleurs délais afin de pouvoir doter notre région d'un outil efficace et garant de succès.

Comme vous le savez, la promotion économique de notre région passe également par un aménagement du territoire intelligent et respectueux des intérêts de l'économie. À cet effet, Lausanne Région est très active sur la question de la mobilisation des réserves d'activités hors sites dédiés à cet effet (SSDA, ZAR ou ZAL), soit dans nos centres-villes et centralités locales, voire dans le milieu résidentiel. Cet enjeu, parmi les plus problématiques sachant qu'il est très difficile de stimuler le développement d'une activité économique dans un milieu a priori non-dédié à cet effet, nécessite d'importantes réflexions de la part de nos autorités communales, en tant que responsables de notre développement territorial et économique. Pour engager les réflexions à ce sujet et tenter de trouver des solutions pragmatiques et pérennes, Lausanne Région organise en date du 18 janvier 2024 une conférence sur la question de l'immobilier non résidentiel. Cette soirée sera l'occasion de présenter une nouvelle étude menée par le SPEI en collaboration avec Lausanne Région sur les besoins immobiliers du secteur tertiaire et de créer un moment d'échanges entre le Politique et les acteurs privés du secteur immobilier sur la question lancinante de la dynamisation de nos centres. Vu l'importance de cette thématique, nous invitons d'ores et déjà les représentants des Municipalités de nos communes à réserver cette date et à participer à cet événement.



La problématique liée à la promotion de nos commerces locaux de même qu'à la revitalisation de nos centres par une utilisation plus judicieuse de nos espaces publics constitue également un thème central autour duquel notre association entend mener des discussions, et ceci de manière pluridisciplinaire. C'est ainsi que le 1^{er} novembre 2023, notre association organise à Plateforme 10 une soirée d'échanges intercommissions sur le thème de l'Espace public. En adoptant cette approche pluridisciplinaire, qui portera à la fois sur les aspects territoriaux, économiques, sociaux, de mobilité et de santé publique, nous chercherons à décloisonner et ainsi enrichir le débat autour de la notion d'Espace public. Là aussi, notre association serait honorée de la fréquentation d'une nombreuse assistance lors de cet événement portant sur une thématique actuelle.

Enfin, comme vous en avez certainement entendu parler dans la presse, ainsi que de la part de certains de nos administré·e·s qui s'inquiètent de l'évolution de la situation, la question de la consommation de drogues dures sur le domaine public redevient un sujet brûlant d'actualité dans plusieurs villes suisse, notamment à Lausanne. L'apparition de nouvelles substances encore plus addictives vendues à des prix défiant toute concurrence, de même que la fragilisation d'une partie de notre population face aux rigueurs de plus en plus forte de notre société, font que des phénomènes de scènes ouvertes de la drogue, que nous pensions avoir réglées et même avoir fait disparaître de nos rues, resurgissent avec une intensité préoccupante. Cette résurgence, qui n'a reçu jusqu'ici qu'une réponse sécuritaire, notamment à Lausanne, soulève d'importants questionnements sur notre politique de prévention des dépendances au sein de nos villes et villages. La commission Prévention et dépendances de notre association a été saisie de cette problématique et entamera des réflexions à ce sujet, notamment afin de déterminer si nos politiques publiques dans ce domaine sont toujours adaptées au contexte actuel ou s'il est nécessaire de les revoir. En effet, Mesdames et Messieurs, il n'a jamais été possible de résoudre la question de la consommation de drogue sur notre domaine public, de même que les incivilités et la délinquance y relatives, par une réponse uniquement sécuritaire ou médicale. Un encadrement social, voire d'une autre nature, est également nécessaire. Certaines de nos communes membres réfléchissent d'ores et déjà à de nouvelles approches dans ce domaine, notamment avec l'introduction d'observatoires de la cohabitation.

Il n'est pas le lieu ici d'aborder ce vaste sujet plus en détails. Il apparaît néanmoins important que notre association anticipe, autant qu'elle le peut, les conséquences d'une telle situation en identifiant clairement les enjeux et les solutions possibles.

À la fin de cette Assemblée, nous accueillerons Monsieur Matthias Gäumann, Vice-Président pour les opérations à l'EPFL, qui donnera une conférence intitulée : « L'EPFL hier, aujourd'hui et demain : un site en constante évolution ». Nous nous réjouissons de l'entendre sur ce thème ainsi que sur les défis et les exigences de la conduite de cet immense complexe universitaire et technologie qu'est l'EPFL, devenu au fil du temps un site de la dimension d'une ville suisse.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente Assemblée générale.